



## Sommaire : La reconquête de la sécurité sociale, c'est parti !

Edito  
T. Gourlay.....p.1

Les interventions des mandats .....p.2

Les moyens de l'action syndicale .....p.3

La protection sociale.....p.4

Le 5 décembre dernier, nous avons tenu, au Relecq Kerhuon dans le Finistère, un forum des mandatés Cgt autour des enjeux de la santé et de la protection sociale.

Cet évènement, premier du genre, a permis de faire découvrir aux syndicats présents, les multiples facettes de l'intervention syndicale sur des enjeux fondamentaux pour les salariés, de la naissance à la fin de vie.

Près de 150 militants, mandatés dans les instances ou dans les syndicats se sont retrouvés pour apprécier la présentation des instances par les mandatés et pour participer à un débat sur la politique de santé avec la participation de la Direccte Bretagne.

Les retours placent cette journée comme un moment important pour la Cgt afin d'engager sa campagne pour la reconquête de la sécurité sociale lancée par le CCN (Comité Confédéral National de la Cgt) en mai 2017.

**Ce forum se situait également au moment du renouvellement des administrateurs dans les différentes caisses de la sécurité sociale où 52 sièges étaient à renouveler entre les CPAM, CAF, URS-SAF dans les quatre départements bretons, ainsi que la Carsat au niveau régional.**

Ce défi relevé, reste à travailler la cohérence de l'expression Cgt lors de leur mise en place. Ce travail est en cours de réalisation, puisqu'au moment de l'écriture de ces lignes, seules les CAF du 22 et du 35 ont été installées.

Le bureau du Comité régional a validé une démarche coordonnée pour la Cgt afin d'inscrire notre campagne revendicative au sein des différentes caisses. **Il ne s'agit pas seulement pour la Cgt d'être présente**

**pour gérer la casse de la sécurité sociale, mais bien de s'inscrire dans une démarche de conquête pour construire la sécurité sociale, et plus largement la protection sociale du 21<sup>ème</sup> siècle.**

Ce numéro du Rapid Info, journal du Comité Régional Cgt Bretagne, vise à informer les syndicats du contenu de ce forum ainsi que des suites que l'ensemble des organisations de la Cgt entendent mettre ensemble en œuvre pour dynamiser notre action à tous les niveaux en partant du lieu de travail et de l'information aux salariés, aux retraités, aux demandeurs d'emploi.

Cette journée a fait la démonstration que l'information et la cohérence sont de nature à renforcer notre confiance dans le collectif et articuler la bataille sur les enjeux et celle de la réponse immédiate.

En tout état de cause, un grand remerciement à tous les acteurs de cette journée qui auront permis, par le tour d'horizon des mandats divers, de mesurer l'importance de chacune et chacun dans la construction d'une politique de santé qui s'appuie sur les travailleurs et le sens du travail pour bâtir ses fondamentaux.

Les pages qui suivent sont écrites par les militants de la Cgt qui œuvrent au quotidien pour porter la question de la santé au travail, de la protection sociale des travailleurs. Pour des raisons d'efficacité, il ne s'agit ici que d'extraits, qui je l'espère vous donneront envie de prendre le temps de la lecture complète sur le site de la Cgt Bretagne, dans la rubrique « travail/santé » pour les syndicats Cgt sur les questions de santé au travail.

Thierry Gourlay

Secrétaire régional

du Comité Régional Bretagne

Site Internet :  
www.cgt-bretagne.fr  
mail :  
cgt.bretagne@wanadoo.fr  
Tél. 02 99 65 45 90  
Fax : 02 99 65 24 98  
Directeur de la  
publication :  
Thierry GOURLAY  
I.S.S.N. : 1258-7745  
C.P.P.A.P. : 0713 S 07992  
Bimensuel - 0,15€

Retrouvez l'intégralité des interventions sur le site internet de la CGT Bretagne  
en cliquant sur le lien suivant  
<http://www.cgt-bretagne.fr/>

**Intervention d'ouverture -Thierry GOURLAY**

« Notre objectif est de réunir l'ensemble des mandats en lien avec le travail et la santé...et notre initiative permet à tous de visualiser ce qu'est notre pouvoir d'intervention... »



**Intervention Fabienne BLEUZEN- Mandat COCT / CROCT** (Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail)

« Le Coct est placé auprès du Ministre du travail, ...le Croct auprès du Préfet de région. Il est une instance de dialogue et d'échanges...qui coordonnent les actions de prévention en milieu de travail... »



**Intervention d'Emmanuelle HERRY- Mandat CDCA** (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie)

Le Cdca ...assure la participation des personnes handicapées, âgées...la mise en œuvre et le suivi des politiques locales les concernant... »



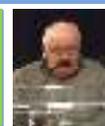
**Intervention Frédéric MAU - Mandat CTR** (Comités Techniques Régionaux)

« ...Nous avons la possibilité de la ventilation des fonds publics en direction des entreprises afin d'améliorer les conditions de travail...espace politique où sont débattus la pénibilité, les conséquences sanitaires sur l'allongement des durées au travail... »



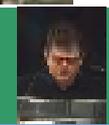
**Intervention Jacques RANNOU - Mandat CAF** (Caisse Allocations Familiales)

« ...Notre rôle est également important dans les commissions de secours et d'aides financières pour soutenir les allocataires en grande difficulté financière... »



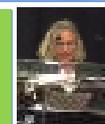
**Intervention Hugues NADEAU - Mandat SST** (Service Santé au Travail)

« Les services de santé au travail ont pour mission de conseiller les employeurs, les travailleurs et leurs représentants afin d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail... »



**Intervention Gabrielle ROUSSEAU - Mandat HANDICAP**

« Handicap tous concernés?...c'est pourquoi, décision a été prise en Bretagne, de prendre en main cette question et de développer un plan de travail syndical. »



**Intervention Patrick HUBERSCHWILLER—Mandat ARACT** (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

« ...La Cgt a réussi nationalement à y porter la centralité du travail, c'est-à-dire la prise en compte du travail réellement effectué par les salariés... »



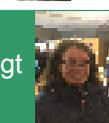
**Intervention Pol HUELLOU—Mandat CARSAT** (Caisse Régionale Retraite et Santé Au Travail)

« La Carsat est un organisme de droit privé ayant une mission de Service Public avec un périmètre régional... »



**Intervention Annie DACALOR - Mandat CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

« ...Le conseiller Cgt représente les assurés sociaux, il doit avoir un lien avec les autres administrateurs Cgt des autres branches de la sécu, un lien avec le personnel de la sécu, notamment par le syndicat Cgt... »



**Intervention Christian MEHEUST - Mandat URSSAF** (Union de Recouvrement des Organismes de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales)

« ...les enjeux sont nombreux : la défense du paritarisme... la lutte contre la privatisation de l'organisme... la défense des salariés... l'équilibre des représentations...la préservation des centres... »





## Intervention de Patrick Huberschwiller Animateur régional du collectif Travail/Santé Les moyens pour l'action syndicale

Après la présentation des mandats institutionnels ce matin et après les échanges fort intéressants sur la place et l'intervention des salariés dans les questions relatives au travail et à la santé, nous abordons maintenant le troisième temps de ce forum, à savoir comment travailler ensemble et comment partager les outils de la CGT afin de porter une dynamique revendicative au service du monde du travail.

Thierry Gourlay l'a évoqué ce matin dans son introduction, le contexte social est extrêmement compliqué avec la multiplication des attaques contre le droit du travail, le droit syndical et les instances représentatives du personnel. Sans rentrer dans le détail, je veux tout de même souligner la remise en cause des CHSCT et de la prévention, deux éléments incontestablement liés au contenu de cette journée.

Devant cette situation, la CGT a choisi de ne pas baisser les bras et de porter des propositions ambitieuses. Un des rôles des mandatés est d'être le porte-parole de toute la CGT dans les organismes sociaux où nous siégeons. Ce sont bien eux qui portent les analyses, les arguments et les propositions de la CGT auprès des autres acteurs.

Nous avons remis le travail au cœur de notre démarche revendicative. A ce propos, il me faut d'abord éliminer une fausse idée. Il n'est pas question de laisser tomber toutes les revendications pour n'en retenir qu'une, le travail. Au contraire, l'idée est d'engager, avec tous les salariés, notre démarche revendicative mais en partant des situations réelles de travail.

Pourquoi partir du travail ? Tout simplement parce que c'est sur leur travail que les salariés ont du pouvoir. En effet, les ergonomes ont montré depuis plusieurs années qu'il existe le travail prescrit et le travail réel. C'est-à-dire que dans toute situation de travail, même à la chaîne, chaque salarié ne fait pas exactement ce qu'on lui demande de faire. Bien travailler implique de faire des infractions au prescrit. De sorte que l'intelligence au travail est souvent condamnée à la discrétion, voire à la clandestinité quand il s'agit de la sécurité.

L'enjeu n'est pas de réduire l'écart entre le prescrit et le réel, il existera toujours mais c'est que cet écart puisse être débattu, discuté, or il est nié. Bref, d'en bas jusqu'en haut et d'en haut jusqu'en bas, tout le monde triche et ça fait des dégâts psychologiques, physiques, voire environnementaux. Pour illustrer mon propos, je rappellerai juste un exemple, la catastrophe d'AZF qui a coûté la vie à 31 personnes et a fait 2500 blessés.

Le but de notre démarche revendicative c'est de s'appuyer sur cette capacité de penser et d'agir qu'exerce chaque salarié sur son travail. S'émanciper des prescriptions, c'est commencer à construire un autre rapport au travail, lui donner du sens, c'est le début d'une approche d'un Nouveau Statut du Travail Salarié dont l'architecture est une série de droits attachés à la personne du salarié et non à l'entreprise. Dit en une phrase, le nouveau statut du travail salarié vise à attribuer à la personne même du travailleur l'essentiel des droits salariaux liés jusqu'ici à son emploi. Exemple du grade à la fonction publique qui reste valable même en changeant de statut. Nous parlons aussi de sécurité sociale professionnelle.

J'en arrive donc en toute logique à notre revendication de reconquête de la sécurité sociale qui vise à remettre l'humain au centre. Oser parler d'humain, c'est oser porter l'ambition d'intégrer une politique globale du travail dans un avenir respectant la nature, comme patrimoine de l'humanité mais aussi comme ressource de vie. C'est aussi interroger le travail comme ressource pour une dynamique de santé. Un mouvement qui entraînerait la redéfinition du rôle de la Sécurité Sociale, et remettrait le débat sur la place des complémentaires maladies, des institutions de prévoyance comme des déterminants d'actions de prévention et d'éducation en santé.

Porter ces propositions, cela nécessite de travailler autrement et de travailler ensemble.

C'est l'affaire de tous les syndicats, des unions locales et départementales, des comités régionaux, des fédérations, de la confédération... bref de toute la CGT.

**Pour ce faire il nous faut repenser et faire vivre nos outils syndicaux et la CGT Bretagne vous propose quelques pistes pour avancer en la matière :**

- **Améliorer la communication interne** en utilisant les nouveaux outils existants (ex : les sites internet CGT, CGT Bretagne, CGT travail-santé) mais sans négliger les supports papier
- **Favoriser les échanges dans nos différentes structures**, sur la base notamment de collectifs thématiques
- **Construire des réseaux d'échanges d'information**, là encore avec les outils que sont les téléphones portables et les messageries
- **Etablir un lien entre les mandats du même champ d'intervention**, sur la base de référents départementaux et régionaux, mais aussi à prolonger sur le plan national
- **Garantir la transmission des savoirs** entre les plus anciens dans les mandats et celles et ceux qui arrivent
- **Assurer la formation des nouveaux mandatés** pour les outiller sur leurs mandats et leur permettre de prendre des responsabilités dans les différents organismes, ce qui est la volonté de la CGT
- **Assurer aussi la formation de tous les militants** afin que nos propositions soient portées par le plus grand nombre.

Notre force c'est la force du collectif. Donc, dites nous si vous partagez les éléments évoqués et si vous êtes prêts à vous y investir, chacun selon ses moyens et ses possibilités...



L'après-midi, une table ronde était animée par Yves Philippe. Elle a réuni Françoise SOITEUR de la DIRECCTE, Daniel PEIRONNE, médecin inspecteur régional du travail, Frédéric MAU, Cgt au titre de la CARSAT, Jean-François NATON de la Confédération Cgt et Roland GUILCHER de l'Union départementale Cgt du Finistère. Le sujet concernait les politiques de santé et l'intervention des salariés et des organisations syndicales. Cette table ronde et les échanges avec la salle ont permis de mettre en lumière les questions relatives à la prévention des risques professionnels, le rôle des différents organismes et l'importance du paritarisme.



## Protection sociale

Les mandats des conseillers et administrateurs dans les caisses de protection sociale ont été renouvelés en fin d'année 2017. Actuellement, nous sommes dans une période de mise en place qui s'échelonne jusqu'au mois d'avril 2018.

Ce sont **52 mandats** qui ont été mandatés par la Cgt pour siéger dans les CAF, CPAM, URSSAF et CARSAT. La liste des mandatés (par caisse et département) est disponible sur le site [www.cgt-bretagne.fr/rubrique Les collectifs régionaux/protection sociale](http://www.cgt-bretagne.fr/rubrique/Les_collectifs_régionaux/protection_sociale).

Le contenu des mandats a été exposé au forum du 5 décembre 2017, interventions que vous pouvez retrouver sur le site « santé / travail » du Comité Régional [www.cgt-bretagne.fr/rubrique Santé Travail](http://www.cgt-bretagne.fr/rubrique/Santé_Travail).

Ces mandats sont coordonnés au niveau régional avec des référents qui assurent la cohérence des interventions de la Cgt dans les différentes caisses. Une réunion à leur demande s'est tenue début janvier 18 pour organiser la mise en place des caisses et préparer le positionnement du bureau du Comité Régional.

Le compte rendu sera fait plus précisément au niveau du bureau avec des pistes de décisions.

L'échange a porté sur plusieurs points :

- La connaissance des nouveaux mandatés (→ Renseigner le cogitiel pour permettre le contact avec les mandatés)
- **Nomination des référents régionaux :**
  - Rémi SALAUN pour les CPAM
  - Christian MEHEUST pour l'URSSAF

La proposition de faire une formation pour l'ensemble des mandatés d'une même caisse vers mars / avril 2018 a été retenue. Ces formations seront faites dans un même lieu pour favoriser la connaissance des mandatés de la protection sociale sur la région.

Pour ce qui concerne les mises en place, le bureau du Comité régional préconise que, dans les caisses, nous puissions nous porter candidat pour assumer des responsabilités et porter une démarche revendicative appuyée par la campagne « La sécu, socle de protection sociale ».

Cette forme d'organisation des mandatés devrait nous permettre de renforcer le lien entre les militants et l'organisation et ainsi gagner en efficacité sur notre démarche revendicative.

A ce jour, 3 CAF, la CARSAT et l'URSSAF ont été mises en place sur la région Bretagne. Les Présidences élues sont les suivantes :

**CAF 22** : UDAF - **CAF 35** : U2P - **CAF 56** : CFDT

**CARSAT** : MEDEF

**URSSAF** : CPME